

Cotisation de membre

La cotisation de membre d' Autisme Genève est de 25 CHF par année. Les coordonnées bancaires pour le versement sont :

Autisme Genève

Rue des Pavillons 4

BCGE

IBAN: CH0900 788 0000 5044 2699

BIC/SWIFT: BCGECHGGXXX

CLEARING/CB: 788

Un bulletin de versement est envoyé sur demande auprès du secrétariat :

secretariat@autisme-ge.ch

Par ailleurs, **Autisme Genève** a des accords avec les associations **autisme suisse romande (asr)**, dont elle est une antenne locale, et **Autisme Bassin Lémanique (ABL)**, qui permettent une meilleure coordination et évitent aux membres de payer une cotisation à double.

Convention avec *autisme suisse romande*

Selon une convention nous liant à *autisme suisse romande* il est possible d' être membre d' *autisme suisse romande « section genevoise »* et de bénéficier des avantages des deux associations. La cotisation payée à *autisme suisse romande* (CHF 90.- annuelle) sera reversée sur le compte d' *Autisme Genève*.

- Si vous utilisez ou aimeriez utiliser les services d' *autisme suisse romande* (voir www.autisme.ch), nous vous encourageons à souscrire à cette solution.
- Si vous n' êtes pas membre d' *autisme suisse romande*, mais voulez le devenir, contactez leur secrétariat (secretariat@autisme.ch) pour leur signaler votre adhésion en précisant que vous désirez être membre de la section genevoise. Ils vous transmettront les coordonnées pour le versement de la cotisation.
 - Si vous êtes déjà membre d' *autisme suisse romande*, contactez-les pour leur dire que vous êtes également membre d' *Autisme Genève*. Votre cotisation nous sera entièrement reversée et vous n' aurez pas besoin de nous payer la cotisation de 25 CHF.

Convention avec *Autisme Bassin Lémanique*

Selon une convention nous liant à *Autisme Bassin Lémanique*, association de France voisine basée à Margencel, nos membres bénéficient mutuellement des services des deux associations (sauf services en lien avec l' Etat). Dès lors, la cotisation est à payer soit à *Autisme Genève* (25 CHF annuelle), soit à *Autisme Bassin Lémanique* (20 € annuelle) selon ce qui est le plus pratique pour chaque membre.

Logiquement, les membres habitant en France payent leur cotisation à *Autisme Bassin Lémanique* et ceux habitant en Suisse à *Autisme Genève*, ce qui facilite les paiements. Mais il est bien entendu libre de choisir.

Pour cotiser à *ABL* s' adresser à leur secrétariat (autisme.bl@gmail.com) qui vous informera de la marche à suivre.

Quelle que soit la formule que vous choisissiez, nous vous remercions d' avance de votre soutien et vous envoyons nos plus cordiales salutations.

autisme
GENÈVE

www.autisme-ge.ch

Le comité d' Autisme Genève